

Ces établissements comportent des jardins dont l'espace est nécessaire à la vie des communautés qui y résident.

Si les jardins des *Filles de la Retraite* et des *Ursulines* sont de taille relativement modeste, ce n'est vrai ni de ceux des Carmes, ni de ceux des Jésuites.

Les Carmes jouissent d'un immense jardin composé d'une enfilade de parterres, qui longe le rempart sud depuis le couvent lui-même - au débouché de la *rue Saint-Germain* - jusqu'à la *rue de l'Entonnoir*⁴ (la bien nommée car elle s'étrangle pour passer à l'arrière de l'église et du cimetière de Toussaints⁵).

La palme revient cependant aux Jésuites dont dépendent tous les terrains au nord de la rue Saint-Thomas entre le rempart et la rue Saint-Germain, jusqu'aux rives de la Vilaine.

Ne nous leurrions pas, si ces institutions ont aisément trouvé dans la Nouvelle Ville (ou Basse-Ville) les terrains nécessaires à leur installation et/ou à leur expansion, c'est que le terrain lui-même, en mains endroits, se défendait très bien. Malgré le creusement des fossés qui, au XV^e siècle, l'ont quelque peu drainé, l'espace de la Basse-Ville, situé dans le « lit majeur » de la rivière, reste trop souvent spongieux. En rive de Vilaine il est même carrément marécageux comme l'indique d'ailleurs le plan Forestier.

Combien de fois les Ursulines ont-elles dû faire réempierrier le chemin qui, depuis la place du *Pré Botté*, menait à leur couvent ? Construit en remblai, celui-ci ne cessait de s'effondrer en profondes ornières au passage des charrois. On sait par ailleurs que Martenot lui-même, beaucoup plus tard, en 1859-60, eut toutes les peines du monde à faire démarrer le chantier du nouveau lycée sur l'avenue de la Gare : il lui fallut asseoir sur un radier le nouveau bâtiment.

A contrario la permanence de ces institutions a maintenu dans la Basse-Ville des espaces de jardins et autres prairies qui sans elles, auraient été bien plus rapidement gagnés par l'urbanisation : une urbanisation dense et anarchique comme celle qu'on observe sur le plan près du pont Saint-Germain et dont H. Lorette nous a laissé un dessin vers 1840. Sans parler de la construction de *baraquas* par les incendiés de 1720 !

Le Collège illustre bien cela.

Le précieux plan de 1726 (ci-dessous), nous permet de différencier les « espaces verts » - dirions-nous aujourd'hui - dont il dispose. Si l'entrée rue Saint-Thomas (face à la rue au Duc) ne débouche que sur la Cour des Classes et si l'entrée officielle au sud de l'Eglise est bien modeste, c'est au nord et pour l'essentiel à l'abri des regards, que se déploient les jardins. On remarque trois jardins clos.

